



## Achat de chiot : tromperie sur l'animal

Par **milesi**, le **25/08/2009** à **16:59**

Bonjour,

J'ai acheté un chiot (né le 28/02/2009) le 1er mai 2009 auprès d'un particulier suite à une annonce diffusée sur internet. L'annonce précisait chiot bouledogue français, la race que je souhaitais. Je me suis donc déplacée à 200 kms pour acquérir ce chiot pour la somme de 650 euros. Une attestation d'un vétérinaire m'a été remise qui indiquait que ce chiot était de type bouledogue français, l'attestation de vente fournie par le vendeur indique ce même élément. Au moment de l'achat le vendeur m'a présenté le couple de bouledogue français dont il était propriétaire et qui étaient les parents du chiot que j'achetai. Je savais que ce chiot n'était pas LOF mais de type. Mais les semaines passants, ce chiot n'est pas le fruit de deux bouledogues français mais d'un croisement autre: Il n'a pas les caractéristiques physiques de cette race ni la corpulence, faits confirmés par 2 vétérinaires. Le 29 mai j'ai adressé un courrier en recommandé au vendeur pour lui préciser ces faits (avec photos à l'appui). Je lui ai demandé le remboursement de 450 euros. Il m'a répondu que si j'avais eu un doute je n'avais qu'à pas acheter ce chien. Je n'ai pas eu de doute car à l'achat l'ensemble des éléments me confortaient dans l'acquisition de ce chiot que j'avais choisi pour sa race correspondant à mon mode de vie. Mon souhait de me retourner contre ce vendeur ne remet pas en cause l'affection que j'ai pour ce chiot mais pour éviter que d'autres personnes soient abusées. Je vous remercie par avance. Cordialement.

Par **gloran**, le **28/08/2009** à **12:16**

Envoyez à ce vendeur, éventuellement par le ministère de votre avocat, un courrier par lequel vous récapitulez tout ceci, et que sans proposition satisfaisante et écrite de sa part dans un délai de (disons, un mois ?), vous porterez plainte pour escroquerie, article 313-1 du code

pénal, avec constitution de partie civile et demande de dommages et intérêts.

Ca devrait faire bouger les choses.

Vous qui aimez les chiens, soyez le pitbull :)

Plus on menace fort, moins on a besoin d'exécuter la menace.